



Plutôt fermer la Papeterie et renoncer à 2 millions d'euros de bénéfices que négocier avec des salariés mobilisés...

La Papeterie de Vic-Le-Comte a subi une filialisation en 2015, qui permet à l'employeur d'engager les nouveaux salariés sous le régime de la convention collective de l'industrie papetière moins favorable que celui de la Banque de France, et donc de les payer moins. Au fil des départs en retraite, cela concerne aujourd'hui environ 20% du personnel de la Papeterie, recruté par la filiale EUROPAFI.

Au mois de juin, afin d'obtenir des avancées pour ces nouveaux embauchés ainsi qu'une revalorisation des salaires pour l'ensemble des agents de la Banque pour lesquels les négociations salariales étaient en cours, les personnels de la Papeterie ont décidé de faire grève une heure par jour. Cette forme de mobilisation particulièrement efficace bloque six heures de production sur vingt-quatre et quelques avancées ont été gagnées (d'où la signature d'un accord local spécifique aux embauchés par EUROPAFI) mais trop réduites : rien sur les primes de sujexion, ni sur les congés, ni sur les frais de transport. De plus, il n'aura échappé à aucun agent de la Banque qu'il n'y a pas eu d'augmentation de salaire. C'est pourquoi les personnels ont décidé de continuer leur mouvement.

Un courrier de menace de fermeture de l'usine aux domiciles des agents : une méthode pour semer la peur dans les familles

Face à cette détermination, le président d'EUROPAFI M. Bonnier, soutenu par M. Villeroy de Galhau, a décidé d'envoyer un courrier de menace de fermeture de l'usine au domicile des salariés. Il est à noter que la mobilisation n'a pas altéré, du moins sur le long terme, la rentabilité de la Papeterie. La menace de licenciement n'a donc aucun fondement économique mais vise uniquement à semer la peur. Pire, afin d'en montrer le sérieux, les gestionnaires de la Papeterie ont renoncé, sous le prétexte de la mobilisation, à plusieurs commandes, avec pour conséquence directe une perte de deux millions d'euros en 2019 pour EUROPAPI, simplement pour ne pas satisfaire les revendications locales des salariés (évaluées à 200 000 euros). La lettre a eu l'effet escompté : conflits au sein des familles, pleurs, risques de dépression... L'irresponsabilité et l'immoralité du gouvernement de la Banque ont donc atteint des sommets.

Plutôt perdre deux millions d'euros que de céder aux revendications légitimes des personnels pour 200 000 euros

Finalement, cet épisode montre aussi que le gouvernement de la Banque n'a que faire de maintenir une activité aussi essentielle que la production des billets au sein du secteur public.

La CGT et l'ensemble des agents de la Banque de France se solidarisent avec les personnels de la Papeterie pour maintenir et développer le service public du billet.

Stop aux menaces ! Reprise des négociations à la papeterie !